

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 43

Artikel: Une crise inquiétante
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196510>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette anecdote a été contestée par quelques écrivains comme peu vraisemblable. Toutefois, il n'en est pas moins vrai que le *quart d'heure de Rabelais* est une expression restée dans la langue avec une signification bien précise; assurément elle n'est pas tombée du ciel et a évidemment une origine à laquelle se trouve mêlé le nom de Rabelais.

En outre, le curé de Meudon ne s'est jamais fait remarquer par l'esprit d'ordre et l'opulence. Ce qui n'est pas contestable, c'est qu'il manquait souvent d'argent et qu'il a dû, plus d'une fois, se trouver dans l'embarras. Il ne serait donc pas étonnant que cet état de gêne, qu'il eut soin de constater lui-même dans son testament, fut devenu proverbial et eût donné naissance à une des locutions les plus pittoresques de notre langue.

La chanson du tempérant.

Que de poètes sans vergogne
Célébrent dans des vers *ad hoc*
Les plants rôts de la Bourgogne
Où les clos bénis du Médoc !
Quant à moi, ma muse ravie,
Fidèle à son apostolat,
Célébrera toute sa vie :
Coco, café, thé, chocolat !

Si je porte à ma boutonnierre
Ce petit bout de ruban bleu,
C'est pour vous dire à ma manière :
Je suis sobre ! eh bien ! sacrébleu !
Je n'ai jamais eu la fringale ;
Voyez ma mine de prélat !
Pourtant ma carte est bien frugale :
Coco, café, thé, chocolat !

En suivant notre règle sainte,
On devient vieux comme un mammouth,
Le coco nous tient lieu d'absinthe,
La cerisette de vermouth !
Le matin, café, lait ou crème,
A midi, deux œufs sur le plat,
Et puis le soir, bonheur suprême :
Coco, café, thé, chocolat !

Dans notre siècle de chlorose,
Pour remonter un sang mauvais,
La Faculté, d'un air morose,
Vous dit : Prenez du *Fer Bravais* !
Moi, lorsque le corps se délabre
Et maigril comme un cancrelat,
Je prescris : Coco de Calabre,
Coco, café, thé, chocolat !

Lorsque Noé planta la vigne
Et la marcotta de sa main,
Prévoyait-il le sort indigne
Qu'il préparait au genre humain ?
Je n'en crois rien et je m'avise
Que s'il eût pu prévoir cela,
Il eût adopté pour devise :
Coco, café, thé, chocolat !

Et quand un beau soir, fait unique !
Sem et Japhet d'un air serein,
Le couvrirent de sa tunique
Pour le préserver du serein,
Ce patriarche respectable
Eût pu prévenir ce fait-là,
S'il eût toujours eu sur sa table :
Coco, café, thé, chocolat !

Si j'eusse été le patriarche
Vénérable auteur de nos maux,
J'aurais, sur la porte de l'arche
(Ayant lâché mes animaux),
Fait peindre cette enseigne austère :
AUX AMIS DU MONT ARARAT,
C'est ici qu'on se désaltère,
Coco, café, thé, chocolat !

De bien mourir j'ai l'espérance,
Mais, ayant ce moment, je veux,
O mes frères en tempérance !
Vous confier mes derniers vœux :
Quand là mort clora ma paupière,
Je voudrais bien que l'on collât
Cette épitaphe sur ma pierre :
Coco, CAFÉ, THÉ, CHOCOLAT !

A. B.

Lé Conseillers et la soupa.

Ein houitante cinq, quand n'ein dû révezà noutra bouna vilhe constituchon dè soixantion, qu'avâi on bocon fauta dè repétat, dou bravo Conseillers dão mimo sachio lodzivont einseimbllo, dein n'a maison, proutse dè la Tannéri.

Onna véprào, que l'aviont léva la tenâblia dè boun'hâorè, ion dâi Conseillers dese à l'autro :

— L'est portant trâo vito po s'allâ reduirè ora et tot parâi on ne sâ pas quiè férè perquie : sâ-tou quiè ? no faut allâ férè 'n'a veria tant qu'jà Pully et n'âodreint derè bondzo à noutrès collègues dè per lé !

— Bin se te vâo ! hardi, allein !

Et lè vouaïque eimbautsi contré la Perraudetaz.

Onra, vo sédès quand on va dinse roudâ dein lo vognoubllo, on sâ prâo coumeint on l'ai va, mâ, dâi iadzo, on ne sâ diéro coumeint on revint et l'est cein qu'est arrevâ à noutrè dou Conseillers,

Quand l'ont zu prâi quartettâ pè lo Priorâ et goliassi tsi lão collègues, ma fai sè troviront on bocon billets po s'ein reveni à Lozena, assein quand l'arrevéront à coutset dè la tserrâirè dè Bor, lo pe dzouveno que baillivè lo brè à l'autre que brelantsivè destra, dese : « No faut décheindrè pè la Tseneau dè Bor, po pas sâ férè vâirè dinsè ; kâ qu'est te que derant noutrès collègues de Lozena se no reincontrâvont ora ; no faut no remisâ à la paille âo pe vito po ne pas no férè vergogne ! »

Mâ ne s'atteindont pas à l'affèrè que vé vo derè. Arrevâ ào maitein dè la tsenâirè dè la Tseneau, vouaïque que tot d'on coup : Piouf ! pan ! Lo vilho dâi Conseillers sè vâi tot d'on coup dzicilliâ oquîé d'épais et dè tsaud su la tête que, ma fai, sè trova tot dépouirent, tandi que l'autre Conseiller ve son bugne de coumenion s'eccliaffâ perquie bas, dou pa pe lien, découte dâi breqûes d'écouallès. Tot cein, coumeint vo peinsâ, a fe on détertin dè la metrance.

— Tè râodzâi pi lo commerce ! fasâi ion dâi Conseillers ein passeint son tsapé, que dâo diabllio est te cein ? crayo que ne z'ont vouedi dè la soupa pè dessus !

— Oi ma fai, fâ l'autre, ein vouaiteint la veste à son collègue qu'avâi dâo poret et dâi folhiès dè tchoux alliéfaïs pè su lè mandzès, no z'ont vouedi n'a terrina dè soupa su la tête, clliâo caions !

L'uron bio vouâiti ein amont, mâ n'y avâi nion ài fenêtrès.

La fenna à ne n'ovrâi, que lodzivè à n'on troisième, avâi met su la fenêtre la soupa à se n'hommo po la refrâidhi on bocon et paret que lè bouebès à Nonâi, que s'amusavont découté, aviont accouli bas ta terrina.

— Ora, ne s'ein frais ! désai ion dâi Conseillers ; coumeint dianstre faut te que retorneyo déman à la tenâblia avoué on bugne dinse !

— Et mè ! fasâi l'autre qu'avâi adé dâi gallons ein poret et ein folhiès dè tchoux pè su sè mandzès. Oh ! cein ne va pas dinsè ! No faut eintâ rique raque dein cllia maison et réclia-mâ n'indanità à clliâo qu'on fê lo coup !

— Oi, ma fai, t'as résion ; n'ein ein lo drâi !

L'eintront don dein la baraque et vont se-nailâi ào premi, io démâorâvè lo propriété, on bon vilho, farceu qu'on tonéro, et que sè met à recaffâ quand vâi noutrès dou Conseillers avoué dâi z'haillons dinse coffo.

Adon quand l'eut oùi l'affèrè et que ve què lè dou gallia volliâvè n'indanità, lâo fe :

— Atteindè pi vu vâirè !

Adon ye pâssè son dâi su la mandze dè veste dè cé qu'êtai tot eimpotattâ, la sè fourrè dein lo mor ein faseint état d'agottâ et dese à noutrès Conseillers :

« Mè z'amis, se vo z'ai reçu dè la soupa su

la tête, cllia soupa ne vint pas dè tsî mè ; kâ, tsî mè, que su don ào premi, on fâ tot ào bu-ro ; ào second, font tot à l'oulhio, cein ne vint pas non pllie dè tsî leu ; vo faut montâ ào troisième, io font tot à la grêce ; po su, cein vint dè lâ d'amont.

C. T.

L'avocat et le pasteur.

Deux anciens camarades, jeunes encore, l'un avocat, ou ce que vous voudrez d'autre, le second pasteur de campagne, se retrouvent chez ce dernier et s'en vont faire une promenade à cheval. L'avocat plaint son ami de devoir vivre au milieu d'une population inculte et de devoir sacrifier ses goûts intellectuels à une carrière honorable et digne, il le reconnaît, mais qu'il ne lui envie guère.

Le pasteur prend la défense de ses paroisiens et finit par dire à son interlocuteur que ses paysans sont plus instruits que ne le pensent ceux qui ont usé leurs culottes sur les bancs de la faculté de droit et que, en particulier, ils savent deux langues.

Etonnement de l'avocat.

— Mais certainement, ils connaissent leur patois, dont les richesses sont incomparables, et si tu refuses à ce langage la valeur que je lui attribue, c'est surtout parce que tu ne le comprends pas et que tu enrages en les entendant et en les voyant sourire, à la seule pensée que peut-être ils se moquent de toi. Et puis ils connaissent le français.

— Je ne sais pas leur patois, répond l'avocat, mais le peu que j'en connais vaut au moins autant que les quelques mots de français qu'ils finissent par annoncer, après avoir fait souffrir mille morts à leur instituteur. Ils ne savent pas le français et tu radotes quand tu prétends le contraire. Tiens, je parle de m'adresser en français au premier que tu m'indiqueras.... tu vois que je suis bon prince, puisque je te laisse même le choix du sujet.... et qu'il ne comprendra pas un mot de ce que je lui aurai dit. Je lui demanderai tout simplement de m'aider à rétablir l'égalité entre mes étriers.

Et un peu plus loin, sur un signe, notre avocat s'adresse en ces termes à un paysan occupé à arracher des pommes de terre à quelque distance de la route :

— Dis-donc, Rustique, voudrais-tu me rendre un service ?

— Rustique, rustique, murmure le paysan, que diablio mé vau-te avoué son rustique. Mé mouso que mè preind po lo maçon qu'a rustica la maison ào syndico. Faut to parai alla vaire.

— Bein lo bonzo. Qué te que l'ai ia ?

— Fais, je t'en prie, un mouvement d'approximation jusqu'à mon hypostase, afin de rétablir l'équilibre entre mes supports, dont l'un est succinct et l'autre prolix.

— Crayo que sè fot dè mè, cè botzâ ; va-t-ein ao diablio, tzaravouta.

Et le paysan de retourner à son champ en continuant ses bénédicitions à l'adresse des deux promeneurs.

— Tu vois bien qu'il ne m'a pas compris.

— Minute, il est encore supérieur à toi à l'égard du patois. Il a du moins parfaitement compris que tu te moquais de lui et sa réponse le prouve.

Une crise inquiétante.

« Le cyclisme a pris en Europe et en Amérique un développement tel, nous dit *Le Voleur*, qu'un grand nombre de commerces en éprouvent un préjudice considérable; toutes les industries qui touchent aux sports, aux jeux, aux arts d'agrément, traversent une crise des plus pénibles. On ne vend plus ni raquettes de tennis, ni cartes à jouer, ni pianos; les fem-

mes, même, toutes à la passion du moment, préfèrent à un bijou une bicyclette.

Le commerce des chevaux devait être, naturellement, un des plus évravés. Et en effet, maquignons et éleveurs, déjà fort atteints par la bicyclette, déclarent que l'automobile achève aujourd'hui de les ruiner. Ils renoncent au métier. Un journal prétend même qu'on voit déjà de grand troupeaux de chevaux errer sur les collines de l'Etat de Washington sans que leurs propriétaires en prennent soin. Quelques-uns de ceux-ci ont transporté un grand nombre à Tacoma pour s'en défaire, et les prix ont été si faibles qu'à peine ont-ils payé le transport, les chevaux s'étant vendus de 3 à 16 dollars pièce.

On estime qu'il y a dans le Washington oriental 10,000 chevaux dont les propriétaires ne veulent pas, dont ils aimeraient mieux être débarrassés, car les chevaux mangent l'herbe et il ne reste rien pour le bétail et les moutons.

Voilà votre œuvre, Mesdames et Messieurs les bicyclistes.

Saint-Gingolph.

Nous lissons dans le *Valais romand* ces intéressantes notes sur nos vis-à-vis valaisans-savoyards :

« Quelques-uns nous diront que St-Gingolph n'est pas l'unique bourgade placée à cheval sur une frontière. Cela peut être vrai, mais ce qui est bien spécial à St-Gingolph et lui donne un agrément introuvable ailleurs, c'est qu'aucune distinction n'y est faite entre les deux parties de la population. La vie y est doublement nationale au même titre pour ceux nés au couchant de la Morge que pour ceux nés au levant. Tout ce qui peut être commun aux deux fractions du village l'est demeuré depuis plus de trois siècles. Sans doute, au point de vue administratif, chaque nation doit y avoir ses rouages, mais, en revanche, les biens bourgeois sont demeurés indivis. Comme on le sait, en France, tout le territoire est nationalisé, mais il a été fait à Saint-Gingolph une sorte d'exception qu'aucune autre commune française ne paraît soupçonner. Les forêts communales du moyen-âge sont restées propriété collective, même après la conquête par le Valais de la moitié du territoire, et ces biens communaux, où qu'ils soient situés, bénéficient d'une neutralisation spéciale.

Pour ce qui touche au culte, les deux St-Gingolph forment, sous la juridiction de l'évêque d'Annecy, une seule et même paroisse, dont l'église est située sur la terre française, où Suisses et Français vont d'ailleurs pèle-mèle chercher le dernier repos dans l'unique cimetière. Chaque nationalité a ses écoles primaires, mais le Suisse a droit d'envoyer ses enfants à l'école « en France », comme le Français les siens « en Suisse », avec cette différence toutefois que le budget des écoles étant là centralisé, les écoles valaisannes perçoivent une modeste finance, formalité inconnue sur le territoire français.

Le service postal y est double aussi, mais les citoyens du Village franco-suisse bénéficient simultanément des tarifs français ou suisses. La lettre arrivant de Paris affranchie au tarif intérieur de la France, sera, sans surtaxe, délivrée au Suisse par le facteur français, comme la lettre affranchie à dix centimes venant de Poliez-Pittel ou du Landeron sera remise au Français par le facteur suisse.

Cette combinaison offre un double privilège à la jeunesse féminine du Village franco-suisse, laquelle, non moins rusée ni moins perplexe en matière amoureuse que celle d'autres lieux, pourra à la fois correspondre dans les prix doux avec le voisin à culotte passe-poileuse qui soupire à la caserne de la Pontaise, et avec l'autre voisin à culotte rouge, suant sous le soleil de l'Algérie, de Madagascar ou du Dahomey. »

Les dangers du guillon. — Un aubergiste des environs de Lausanne avait dégusté, dès le bon matin, dans une cave de Cully. Le vin était excellent et le guillon avait joué beaucoup trop longtemps. Il était midi. En sortant de la cave, notre homme n'y voyait goutte; tout tournait : « Quelle heure est-il?.. Quel temps

fait-il?.. C'est autant de questions qu'il s'adresse inutilement.

Au même instant, sort d'une cave, en face, un marchand de vins de Genève, qui n'avait pas moins dégusté.

L'aubergiste, qui voulait cependant savoir à quoi s'en tenir, l'aborde en disant :

— Pardon, m'sieu, p... p... pourriez-vous me dire si c'est le soleil ou la lune qu'il fait maintenant?

— Désolé, l'ami, mais je ne p... puis vous renseigner, je ne suis pas de la localité, répond le Genevois.

L'âge de ma femme.

Ma femme me défend de dire son âge, mais, chers lecteurs, vous le trouverez facilement en tenant bien compte des renseignements que je vais vous donner.

Il y a dix ans que nous sommes mariés. Si notre union avait eu lieu une année plus tôt, mon âge se serait trouvé alors exactement le double de celui de ma femme. A l'époque de notre mariage, nous avions dans notre propriété un champ dont la longueur, mesurée en mètres, donnait précisément le chiffre de mon âge d'alors, et la largeur, celui de l'âge de ma femme.

Pour maintenir cette particularité, nous avons dû, naturellement, agrandir notre champ, toutes les années, d'un mètre dans sa longueur et d'un mètre dans sa largeur. Or, il se trouve aujourd'hui que la surface de ce champ est exactement le double de celle qu'il avait le jour de notre mariage.

Maintenant, cherchez, avec cela, l'âge actuel de ma femme et le mien.

Pourquoi le sucre scié sucre moins que le sucre cassé. — Le *Praticien* vient de confirmer cette affirmation des ménagères. Voici comment il explique que le sucre scié et la poudre provenant du sciage sucrent peu :

« Le sciage qui s'opère à une très grande vitesse cause un échauffement de la surface des morceaux de sucre et de la sciure, échauffement qui transforme une partie du sucre en glucose ; or, celle-ci, une fois et demi moins soluble à froid que le sucre proprement dit, sucre trois fois moins que lui. »

Le schah de Perse et les asperges.

Lors de son dernier voyage à Londres, le feu schah de Perse assista à un dîner de cérémonie donné par le prince de Galles. On servit des asperges. Le schah, qui sans doute n'avait jamais goûté au précieux légume, prit la première asperge, en avala la moitié avec une visible satisfaction et jeta délibérément l'autre moitié derrière lui.

Ce geste inattendu déconcerta quelque peu les convives. Mais le prince de Galles voulant éviter que son hôte pût croire un seul instant avoir fait une chose contraire à l'étiquette, s'empressa à son tour de lancer sur le parquet ses bouts d'asperges. Comme de juste, tous les assistants firent de même, de sorte qu'au bout de quelques minutes les tapis de l'héritier du trône d'Angleterre furent jonchés de résidus d'asperges.

Le peuple qui écrit le moins de lettres est... la France. On compte 19 lettres par habitant, alors que l'Angleterre en a 47, la Suisse et les Etats-Unis, 30; l'Allemagne, 22.

Boutades.

— Moi, disait l'autre jour un Lausannois, aux premiers jours de mon mariage j'idolâtrais ma femme. L'aurore me surprit à genoux, la nuit vint et j'étais à genoux encore. C'était une adoration perpétuelle, un délire incessant, un bonheur inexprimable. Je l'entourrais de caresses, je l'aurais mangée!

— Et maintenant?..
— Je regrette de ne pas l'avoir fait.

Un Vaudois des plus laids, contant son Tour de France, Avoitava que parfois il était sans argent Et fort embarrassé pour solder sa dépense. Un sien cousin lui dit : « Vous mangiez cependant... Comment payiez-vous l'écot de la cuisine? » — Moi, fit-il fièrement, moi je payais de *mine*.

M R... a — malgré lui — des amis à dîner. Au dessert, il leur dit :

— Avez-vous l'habitude de prendre du café?

— Oui, répondent-ils tous.

— Eh bien! je ne vous retiens pas, allez le prendre!

On lit dans le *Siecle*: Un épouvantable accident a eu lieu hier, boulevard Montparnasse. Le sieur P... s'est cassé la jambe. C'était un ouvrier en bronze.

Jugez un peu, si c'eût été un ouvrier en porcelaine,

Calino est installé depuis un mois à X...-sur-Mer, où personne ne lui écrit.

Chaque matin, le facteur passe devant sa porte et lui répond invariablement : « Pas de lettre! »

Pris d'un accès de désespoir, le pauvre garçon finit par s'écrier :

— Il en a plein sa boîte!.. Qu'est-ce que ça lui ferait de m'en donner une?

Pudding aux pommes. — Choisissez de belles pommes, pelez-les, coupez-les en quatre, retirez soigneusement les pépins, mettez ensuite dans une casserole avec un peu d'eau et faites ramoler sur le feu. Ajoutez ensuite du sucre, un zeste de citron, deux ou trois jaunes d'œufs ; mélangez bien, garnissez-en une tourtière et faites cuire à four doux.

Recette pour le cirage des chaussures jaunes:

On fait dissoudre 40 grammes de cire jaune dans 20 grammes d'essence de térbenthine ; on ajoute ensuite 10 grammes d'huile de ricin et 40 grammes de vaseline.

D'autre part, on délaye dans 10 grammes d'huile de lin 15 grammes de curcuma pulvérisé.

On ajoute ce dernier mélange au premier, en remuant continuellement la mixture.

Passez le cirage obtenu sur le cuir en se servant d'un linge propre et sec.

Théâtre. — Dimanche 24 octobre, **Devant l'ennemi?**, drame en 5 actes et 6 tableaux, par Paul Charton. Cette belle pièce sera jouée dimanche pour la première fois en Suisse. L'action dramatique intense qui se déroule devant le spectateur, encadrée par les tableaux de la dernière guerre, la puissance d'évocation des décors, notamment le 2^e tableau, reconstitution exacte de la belle toile de A. de Neuville (*Combat sur la voie ferrée*) font de *Devant l'ennemi?* une œuvre de grande envergure et de laquelle le chauvinisme est absolument banni. Aussi cette conception a-t-elle eu un succès considérable, à Paris, où elle fut jouée 300 fois, et, dans toutes les villes, elle retrouva ce succès ininterrompu.

Prochainement, Tournée Berny — *Madame Sans-Gêne*. — Dimanche 31, *L'ange de Minuit*, drame fantastique.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET, LAUSANNE Agendas de bureaux pour 1898.

VIENT DE PARAITRE :

Au bon vieux temps des diligences

Deux conférences données à Lausanne

par L. MONNET

avec couverture illustrée par R. LUGEON.

En vente au
bureau du CONTEUR VAUDOIS et chez tous les libraires

Prix: 1 fr. 50.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.